

QUEL SIGNAL NOUS ENVOIE LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES ?



Le débat sur ce sujet difficile a été mené tant de fois, du moins peut-on l'espérer...

Nous pouvons en tous cas être certains de la part prise par la FNCDS, puisque le 5 avril dernier nous invitons **Frédéric ROULLIER**, Directeur du Produit Retraite à l'Agirc Arrco, à donner une

conférence sur les ressorts historique et technique qui gouvernent le système des pensions dans notre pays. Ses explications éclairées constituent un prérequis à la compréhension des impacts portés par la réforme.

Dans le tumulte du débat national, qui agite et passionne, chiffres et analyses sont abondamment produits, passionnément commentés, souvent contestés, parfois tronqués... Tout cela suffit-il à éclairer le sujet de sorte que nos concitoyens convergent avec la nécessité de travailler plus longtemps ? Probablement pas si l'on en croit les sondages d'opinion...

Que nous dit ce mouvement de rejet ?

Mon propos ne visera ni les chiffres, ni les analyses, ni moins encore la méthodologie de la réforme. Mon propos vise plutôt l'interprétation de ce rejet.

Rappelons tout d'abord que le concept de la « pension », à savoir une somme d'argent distribuée à nos anciens, vient combler un besoin évident : il s'agit d'offrir à celles et ceux qui ont travaillé toute une vie, et qui ne seraient plus en mesure de continuer à le faire, les moyens de leur propre subsistance. En d'autres termes, **la pension c'est l'accès à la dignité.**

En France, la première forme de solidarité remonte à la fin

du 17^{ème} siècle, avec la mise en place d'une « caisse des invalides de la marine royale » qui avait vocation dès 1670 à porter secours (deux écus par mois) aux marins blessés ou invalides. C'est en 1784 que l'ordonnance du marquis de Castries crée un système des pensions d'invalidité et **de vieillesse** : cette dernière est due à partir de 60 ans, sans condition d'invalidité et s'étend, au-delà des seuls personnels de la marine royale, au bénéfice des marins de pêche.

Revenons à la pension comme garantie de « l'accès à la dignité » : il faut y voir une **promesse fondamentale**, le sceau d'une certaine vision de la relation que nous entendons tisser à nos anciens. Concomitamment, nombre de nos concitoyens voient dans la réforme des retraites **une menace** faite à cette promesse fondamentale. Ils y puisent donc un motif d'inquiétude, voire d'instabilité et peut-être pire, redoutent un risque de déstabilisation de notre société.

Tout cela se construit sur un fond de désenchantement initié depuis plusieurs décennies. En effet, les trente glorieuses avaient installé l'idée que le futur, porté par le progrès, serait forcément « meilleur ». Or, la fin des trente glorieuses a marqué le renversement de cette vision : le futur, et en particulier celui nos enfants, s'inscrit désormais dans une représentation anxiogène. Nos concitoyens ont la certitude, bien relayée par les Cassandre de service, que l'avenir sera « moins bien ».

Promesse non tenue d'un côté, menace sur fond anxiogène de l'autre, tel est le substrat qui demeure une fois les chiffres et analyses passés au filtre des débats.

Bruno NAVARRO
Président de la FNCDS

ACTUALITÉ

5 AVRIL "interview et débats" de l'expert Frédéric ROULLIER,
Directeur du Produit retraite AGIRC-ARRCO

"Comprendre la Retraite par répartition en fonction des enjeux actuels, plus de 75 ans après sa création"

Les membres de la FNCDS ont eu le plaisir d'échanger avec **Philippe Roullier** sur le sujet complexe des retraites. **Bruno Navarro**, Président de la FNCDS et **Gilbert Gaspar**, membre de la FNCDS ont joué le rôle de modérateurs.

Après avoir retracé l'histoire de la fondation de l'AGIRC et de l'ARRCO, Philippe Roullier, a expliqué la retraite par répartition et les enjeux de la réforme, afin que le public puisse comprendre l'intérêt de maintenir le système de répartition de solidarité intergénérationnelle, tout en permettant d'être complété par deux systèmes complémentaires collectifs et individuels.

Ces explications ont suscité de nombreuses questions et d'intéressants échanges avec l'auditoire, un grand nombre de personnes souhaitant maintenir le système actuel.

Ces échanges ont permis de développer la compréhension

de la réforme non seulement sur l'âge Pivot, mais, sur le mécanisme de fonctionnement et notamment, le taux de remplacement.



LA FNCDs PARTENAIRE DU



La 36e édition du Prix Turgot du meilleur livre d'économie financière de l'année s'est tenu le 30 mars, au centre de conférences Pierre Mendès France, à Bercy, sous le haut patronage de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Le Palmarès de la 36e édition du Prix TURGOT du Meilleur Livre d'Économie Financière

LES LAURÉATS

Prix Turgot

• Yann -COATANLEM et Antonio de LECEA : « *Le capitalisme contre les inégalités* » PUF



Philippe Dessertine, Général Sintès, Isabelle Béné, Yann Coatanlem et Antonio de Lecea, Jean-Claude Trichet, Président du Grand Jury du Prix Turgot, Jean-Louis Chambon, Président du Prix Turgot et Kathleen Wantz-O'Rourke

Grand Prix du jury

• Thomas PHILIPPON : « *Les gagnants de la concurrence. Quand la France fait mieux que les US* » Seuil

Prix Turgot Af2i

• Nicolas DUFOURCQ : « *La désindustrialisation de la France : 1995-2015* » Odile Jacob

PALMARÈS DES PRIX SPÉCIAUX

Grand Prix d'honneur

• pour l'ensemble de son œuvre à Olivier BLANCHARD, Senior Fellow de l'Institut Peterson, ancien économiste en chef du Fonds Monétaire International

Prix Turgot du Jeune Talent, parrainé par la Fondation d'Entreprise Michelin

• Guillaume BAZOT : « *L'épouvantail néo-libéral, un mal très français* » PUF

Prix de la Recherche

• Jeanne LAZARUS : « *Les politiques de l'argent* » PUF

Prix Turgot - DFCG des « ouvrages collectifs », parrainé par l'Association des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion

• Revue d'économie financière - REF : Sous la direction de Benoît COEURÉ et Hans Helmut KOTZ

Prix de l'« Énergie, biodiversité et Finance », parrainé par la Fondation ENGIE

• Jean BOISSINOT « *La finance verte* » Dunod

Prix de la « pédagogie économique », parrainé par la Fédération Nationale des Cadres Dirigeants et Supérieurs - FNCDs

• François LENGLET « *Rien ne va...mais* » Plon

Prix de la Collection Turgot

• Philippe DESSERTINE, Directeur de l'Institut de Hautes Finances, IHFI



HOMMAGE À SERGE LINDÉ

2023 restera pour les Dirigeants salariés une année de tristesse.



Serge Lindé s'en est allé, subitement, ce 20 février, dans sa 72^{ème} année nous mettant avec sa famille dans la peine.

Ce « coquin de sort » a voulu mettre sur son chemin une fausse route alors que lui ne connaissait que la ligne droite, dans tous les sens du mot la sinistrogyre, très peu pour lui !!!

Serge m'honorait d'une fidèle amitié.

J'en suis d'autant plus fier que j'ai pu « fendre l'armure » au fil de nos nombreuses rencontres professionnelles, toujours accompagnées de moments de convivialité, souvent à la Cordonnerie rue Saint - Roch, où nous partagions autour d'un (voire deux) verre de bon vin, l'andouillette de Guéméné dont le patron était devenu maître.

Découvrir ainsi toute la richesse d'un homme, à la fois grand professionnel reconnu par ses pairs pour ses exceptionnelles expertises, duquel émanait une forme de force tranquille qui laissait une large place à l'empathie, ajoutant l'attention à l'autre à un sens aigu des responsabilités et de la mission. Serge n'aimait pas se mettre en première ligne pour recevoir toute la lumière de ses mérites éminents, préférant en laisser tous les bénéfices à « ses chefs » selon l'expression qui lui était coutumière. Une façon sans doute pour lui de se protéger car finalement sous ses apparences parfois rugueuses Serge était un tendre, un tendre et très cher ami pour nous.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. ». Aussi, je voudrais simplement évoquer brièvement sa mémoire, indissociable de sa

chère Annick, compagne de route des bons et des mauvais jours, en reprenant les valeurs de la charte de déontologie des dirigeants salariés qu'il avait largement contribué à construire :

- la loyauté était pour lui le premier devoir du Dirigeant. Quelques soit ses convictions personnelles et elles pouvaient être fortes, sa loyauté était acquise pour chacun des Présidents qu'il a accompagné comme Secrétaire National à la FNCD, de **Francois Dubin** auquel j'ai succédé à **Guy Salziger** qui m'a suivi, ou, comme Directeur chez Dirca pendant l'essentiel de sa carrière.

- le courage l'a accompagné durant toutes les épreuves de la vie, dans la dignité face à la perte d'êtres très chers, aux problèmes de santé, mais aussi, je peux en témoigner dans les positions qu'il a été amenées à défendre face aux partenaires sociaux ou aux Institutions.

- l'exemplarité, toujours attentif aux règles de courtoisie et de civisme et un engagement professionnel, fort et durable, avec le respect de la parole donnée dans la fidélité.

Mais, le malheur d'avoir perdu un grand ami ne doit nous faire oublier le bonheur de l'avoir connu.

« Ainsi va la vie, rappelait Pagnol, de courtes joies bien vite effacées par d'inoubliables chagrins, il n'est pas nécessaire de le dire aux enfants. »

Serge Lindé était Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole. Il m'avait fait l'honneur de lui remettre cette distinction. Je crois que cette croix est un parfait symbole de ce qu'il restera pour nous, à jamais, un « Dirigeant - chevalier » et un grand serviteur des dirigeants du monde agricole et de l'agroalimentaire.

Jean-Louis Chambon
Président-fondateur du Cercle Turgot

LIRE

LUXE ET DIGITAL

LES NOUVEAUX TERRITOIRES DU LUXE
Collectif sous la direction d'Eric Briones
DUNOD



Cette seconde édition de « Luxe et Digital » déjà primée, mais en 2021 par le Prix Turgot (spécial collectif), s'est enrichie des points de vue, expertise et proposition du plus grand panel de géants du digital et du luxe, selon l'expression du directeur de la publication **Eric Briones*** dont on connaît l'enthousiaste et le talent.

Aussi, cette parution vient à point nommé pour souligner le rebond spectaculaire de ce fleuron de l'économie française, le luxe et ses marques, percuté en mars 2020 par une crise sans précédent, entraînant un exil *on-line* de la clientèle, avec l'obligation d'emprunter de façon très accélérée, pour sa survie, « le virage du digital ».

Relever ce défi, supposait de conquérir un nouveau territoire plein de promesses, le Web3, d'investir derechef, Metaverse, NFT et autres *blockchains* comme nouveau champ des possibles où « l'imagination est la seule limite », de nouvelles pratiques et concepts ont alors émergés, des points de contacts se sont multipliés, offrant une opportunité pour l'ambition du « méta-luxe ».

Cette union du luxe et du digital n'allait pas de soi. De fait, comme le remarques **Nicolas Hiéronimus**** dans sa préface lumineuse : « Le luxe renvoie communément à la rareté, au somptueux, au raffinement et au rêve, des attributs aux antipodes de l'idée de profusion, de gratuité ou de standardisation, véhiculés par le digital... »

Ainsi, loin d'appauvrir le luxe, le digital s'est avéré déterminant pour le préparer au « monde d'après », et notamment à celui issu de la crise du Covid-19.

Enfin, ce brillant collectif sert un double objectif : celui de guide pour franchir les nouvelles frontières digitales et d'invitation pour le secteur du luxe à la résilience face aux défis des transformations d'aujourd'hui et de demain.

Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Jean-Louis Chambon
Président-fondateur du Cercle Turgot

*Eric Briones (dit darkplanneur) est Directeur des études de Paris School of Luxury

** Nicolas Hiéronimus est Chief Executive Officer chez L'Oréal.

POURQUOI JE SUIS DEvenu PARRAIN AU SEIN DE 60 000 REBONDS



Le chef d'entreprise est souvent bien seul. Dans beaucoup d'entreprises, familiales et autres, qu'il travaille avec des cousins, des frères, son conjoint,

une équipe de managers ou tout seul avec ses quelques salariés, le chef d'entreprise est très seul face à des choix importants. Son comptable, son commissaire aux comptes, les bureaux d'études ou les cabinets de conseils divers peuvent lui proposer des morceaux de solutions ou des avis. Finalement, c'est toujours lui qui porte les préoccupations de fonds, de la responsabilité pénale à la pérennité à long terme de l'entreprise, sans parler des incidences sur sa vie personnelle. On peut être présent physiquement au dîner, mais complètement absorbé par ses préoccupations professionnelles. L'effet sur le conjoint et la famille peut être terrible. J'ai entendu souvent : « *Le pire, c'est quand tu es là, mais que tu n'es pas avec nous !* » Et comme chacun d'entre nous, un dirigeant a ses forces et ses faiblesses ; il a droit à une part de réussite et à une certaine proportion de malchance.

Pour ceux qui ont vécu ces situations où les affaires tournent mal, ou bien si l'on a croisé des entrepreneurs qui ont vécu des redressements ou des liquidations judiciaires, le vécu est très dur. Les ennuis se cumulent (on parle des trois D : dépôt de bilan, déprime, divorce) et curieusement, le vide se fait autour d'eux. Relations, amis et copains se volatilisent, comme gênés par la situation ou par peur d'être contaminés par une « maladie contagieuse ».

Depuis l'école, particulièrement en France, l'échec a très mauvaise réputation. Mieux vaut être moins allant, moins ambitieux que de prendre des risques et échouer. Toute l'expérience acquise pendant la période d'entrepreneuriat et la phase de difficultés est sans valeur en proportion de la sentence finale sur le fait d'avoir échoué. Ce n'est pas vrai partout, notamment aux états Unis qui ont « une religion » de l'entrepreneuriat et du rêve américain.

Cette image de l'échec fait chaque année en France 60 000 « victimes ». C'est le nombre de liquidations judiciaires en période dite normale, c'est-à-dire sans soutien exceptionnel lié à un environnement de crise sanitaire. La grande partie de ces faillites concernent des petites, voire très petites entreprises. Sur un plan humain, c'est encore plus grave en termes de dégâts.

« *J'ai un rêve : celui qu'on n'ait plus jamais honte de dire qu'on a fait faillite, que le regard sur l'échec évolue, que tout le monde comprenne que pour progresser, on a besoin d'échouer ; car les succès se nourrissent d'une énergie puisée dans les échecs* » voilà ce qu'a déclaré **Philippe RAMBAUD** Fondateur de **60 000 Rebonds**, il y a une dizaine d'années. L'objectif de cette association est donc de changer le regard sur l'échec. Elle est implantée un peu partout en France avec 1 200 bénévoles.

J'ai croisé les acteurs lyonnais de l'association pendant ma période d'activité professionnelle, puisque le Crédit agricole en est un des partenaires institutionnels. Et aujourd'hui, je l'ai rejoint en devenant parrain. Comme souvent dans ces circonstances, quand on vient pour donner sincèrement, on reçoit beaucoup en retour.

Sans faire une description détaillée des principes de fonctionnement,

le schéma d'accompagnement d'un **entrepreneur en rebond** s'appuie sur plusieurs piliers. Le premier est le **coach** certifié qui aborde avec lui toutes ses problématiques de motivations personnelles, de bilan de son expérience. Le coaching se déroule sur 7 séances. Le second est le **parrain** qui joue un rôle d'accompagnement dans le projet professionnel qui va naître, soit entrepreneurial, soit salarial.

Cette deuxième voie est souvent une période de remise en confiance personnelle et très prosaïquement, une nécessité économique même si elle est temporaire. Le coach, l'entrepreneur et le parrain fonctionnent en trinôme. C'est toujours l'entrepreneur qui reste à la manœuvre. Aide-toi, le ciel t'aidera. C'est lui qui refait son CV ou les démarches pour son nouveau projet par exemple. On lui donne notre avis, mais il reste toujours maître de ses choix. Le troisième pilier est la structure de **l'association** qui prévoit une rencontre mensuelle dans un comité de pilotage régional, des travaux d'échange et de confrontation d'idées sur les nouveaux projets, la possibilité de faire appel à des experts selon les problématiques. Et enfin, le quatrième est **la force du réseau** des participants qui fait du lien, qui offre des solutions inattendues parce que chacun amène son parcours et ses connaissances. Un peu comme dans les conseils d'administration des Caisses locales de Crédit agricole, on associe des talents qui n'étaient pas forcément prévus pour se retrouver. Et cela donne des résultats parfois étonnants. C'est un autre lieu de sérendipité que j'ai découvert.

Au-delà d'accompagner un entrepreneur et de lui offrir son expérience et lui ouvrir son carnet d'adresse, j'ai découvert des univers, des métiers, des contextes sociaux économiques de l'intérieur, ce que je n'aurai jamais pu faire en restant à lire un journal spécialisé ou à regarder une chaîne d'informations continues. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres parrains, venant d'horizons tous différents, ayant simplement en commun la volonté de donner un coup de main à une personne qui a envie de démarrer un nouveau projet professionnel. C'est l'occasion d'échanger avec des coaches professionnels et de s'enrichir de leur vision contemporaine de l'état du travail, des relations en entreprise, des motivations et de l'engagement... C'est là un espace d'ouverture très précieux de mon point de vue.

Je trouve que les une ou deux journées passées chaque mois avec les entrepreneurs en rebond sont de vrais moments de plaisir, même si les situations ne sont pas toujours simples et faciles. Un état d'esprit très positif préside ces rencontres. On peut (on doit) se dire les choses très sincèrement et très directement, sinon on ne fait pas vraiment œuvre utile. Ce qui n'empêche pas de le faire dans la bonne humeur.

Les histoires de vie peuvent être difficiles, il reste que le sourire des entrepreneurs aidés fait chaud au cœur. Être coach ou parrain chez 60 000 rebonds, c'est jouer un peu le rôle d'ange-gardien... mais un ange-gardien de compétition !



Patrick KLEER

www.60000rebonds.com